CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E106063** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE 27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/12/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 529148074 RCS

Siret : 529 148 074 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 26 4059 0

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB10638823

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB10637282

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : FROGER COUVERTURE

LE PAIN PERDU
ZONE ARTISANALE
VALANJOU
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

Téléphone : 02 41 45 45 12 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
FROGER SYLVAIN GÉRANT

Site Internet : www.frogercouverture.fr

E-mail : contact@frogercouverture.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 940 526 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 16:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E106063** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE **27/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/12/2010
Forme juridique : SARL

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 529148074 RCS

Siret : **529 148 074 00014**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 26 4059 0

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB10638823

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB10637282

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **FROGER COUVERTURE**

8 LE PAIN PERDU
ZONE ARTISANALE
VALANJOU
49670 CHEMILLE EN ANJOU
Téléphone : 02 41 45 45 12 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.frogercouverture.fr
E-mail : contact@frogercouverture.fr

Responsabilité légale :
FROGER SYLVAIN GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Couvreur)	15/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	30/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/11/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/10/2026
o Isolation des combles perdus	30/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 16:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.